

Vols et détournements

FAITS SAILLANTS DE LA GARANTIE

La malhonnêteté est répandue chez les employés et elle coûte cher.

Pourquoi vous protéger

Plus de la moitié des entreprises canadiennes ont été victimes de fraude en 2017 et 2018 comparativement à 18 % en 2016.¹ En 2018 seulement, le Centre antifraude du Canada (CAFC) a reçu 2 263 signalements de fraudes commerciales variées, pour des pertes signalées totalisant 17 501 617 \$.²

Plusieurs organisations ont comme priorité de maintenir des mécanismes de contrôle internes rigoureux et exécutoires, peu importe leur taille. Pourtant, même les mécanismes de contrôle internes, les mesures de vérification des antécédents et les pratiques d'audit les plus pointues ne dissuadent pas toujours les employés de confiance de participer à des activités frauduleuses. En effet, quatre pour cent de tous les cas signalés avaient pour cause la fraude professionnelle, avec une perte médiane de 200 000 \$ et une période médiane de 12 mois avant détection.³

Faits saillants de la garantie

L'assurance contre les vols et détournements de Travelers Canada offre une multitude d'options pour vous protéger contre les risques comme la contrefaçon ou la falsification, la perte d'argent ou de titres et le remboursement des frais de réclamation. Ces risques peuvent aussi inclure les logiciels malveillants, dont les programmes cheval de Troie et les programmes-espions.

Scénarios de réclamations

Les scénarios ci-dessous sont fournis à titre informatif seulement. Consultez les conditions générales de la police concernée et les données réelles de la réclamation pour des renseignements détaillés sur la garantie pertinente.

Fraude comptable – 400 000 \$

Une grande entreprise de camionnage achète et absorbe une petite entreprise familiale concurrente. Les propriétaires précédents continuent de gérer et d'exploiter l'entreprise en tant qu'employés de l'acheteur, qui ne se doute pas que ces derniers avaient procédé à plusieurs transactions « au noir » alors qu'ils détenaient ladite entreprise, notamment en utilisant des fonds pour faire l'achat d'articles personnels et pour payer des factures personnelles. Cette fraude a duré huit ans après l'acquisition.

Système de pots-de-vin – 2 000 000 \$

Un producteur alimentaire ayant plusieurs sites d'exploitation a participé à un projet complexe de modernisation de l'une de ses usines. Ces travaux ont nécessité un nombre considérable de ressources et une grande attention de la part des gestionnaires de partout au Canada. Un gestionnaire de niveau intermédiaire a proposé son aide à la haute direction et a ainsi assumé plus



de responsabilités, dont payer les fournisseurs, traiter la paie et approvisionner les contrats. À l'insu du producteur, ce gestionnaire a orchestré un vaste système de pots-de-vin en approuvant le paiement de factures associées à du travail non réalisé et en payant des factures exagérées. Cette fraude a duré 24 mois.

¹ Global News Canada (en anglais)

² Comptables professionnels agréés Canada

³ 2018 Report to the Nations (\$ US) (en anglais)

Pourquoi choisir Travelers Canada?

- Nous offrons des solutions d'assurance efficaces depuis plus de 130 ans et répondons aux besoins d'une multitude de secteurs.
- Nous obtenons continuellement des notes élevées de la part d'agences de notation indépendantes en ce qui concerne notre solidité financière et notre capacité à régler des sinistres.
- Ayant des bureaux partout au Canada, nous disposons d'une expertise nationale et d'une présence locale.
- Nos souscripteurs et nos experts en sinistres spécialisés possèdent des connaissances approfondies sur l'industrie et les produits offerts.



Travelers Canada connaît le domaine de l'assurance contre les vols et détournements.
Pour en apprendre davantage, communiquez avec votre courtier ou visitez le site travelerscanada.ca.



Garantie offerte avec la série de produits Wrap+^{MD} et Travelers Executive Choice^{MD}.

travelerscanada.ca

La Compagnie d'Assurance Travelers du Canada, la Compagnie d'assurance générale Dominion du Canada et La Compagnie d'Assurance Saint-Paul (succursale canadienne) sont les assureurs canadiens autorisés connus sous le nom de Travelers Canada. Le présent document est fourni à des fins d'information seulement. Il n'est pas censé être et ne constitue pas un avis juridique, technique ou professionnel. En outre, il ne modifie pas les dispositions ou les garanties de toute police d'assurance ou de tout cautionnement émis par Travelers Canada, et n'a aucun effet sur celles-ci. Travelers Canada décline toute responsabilité en ce qui concerne son contenu.

© 2021 Travelers Canada. Tous droits réservés. La marque Travelers et le logo de Travelers représentant un parapluie sont des marques de commerce déposées de la société The Travelers Indemnity Company aux États-Unis et dans d'autres pays. Toutes les autres marques de commerce sont détenues par leur propriétaire respectif. TC-1105F Rév. 9-21